



acompte non récupéré auprès d'un auto entrepreneur dans l'informa

Par **yvesetnat**, le **26/03/2009** à **17:09**

bonjour

je suis en création entreprise sarl et j'avais besoin d'un webmaster pour me faire mon site.un monsieur de ma ville auto entrepreneur est venu,m'a fait un devis de 1700 euros et m'a demandé un acompte de 50% soit 850 euros que je lui est versé en signant son devis, mais il a demandé que l'ordre soit au nom de sa compagne prétextant des problemes administratifs de compte.me sentant en confiance ,j'ai accepté.le lendemain un peu surpris et suspicieux j'ai décidé d'annulez cette commande mais ô surprise, il ne veux pas me rendre l'acompte en prétextant que de toute façon le chèque n'est pas au nom de l'entreprise donc pas de loi scrivner.

à part lui casser la tête,que dois-je faire.merci pour votre réponse.